

Licence Droit parcours Droit et santé – Accès Santé (LAS)

Domaine :

Droit – Economie – Gestion

Mention :

Droit

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Droit

Type de diplôme :

Licence

Niveau(x) de recrutement :

Bac

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus André Boulle

Durée des études :

3 ans

Accessible en :

Formation initiale

Présentation de la formation

Il s'agit d'une formation en droit et en santé.

Le parcours permettra aux étudiants qui le souhaitent de passer les épreuves de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie, tout en suivant une licence en droit en formation initiale, avec des matières spécialisées (à l'instar par exemple de la médecine légale).

Capacité d'accueil

20 à 40 étudiants

Compétence(s) visée(s)

Compétence juridique, d'analyse, de conception et de compréhension des enjeux et des politiques du secteur sanitaire et médico-social notamment.

Poursuites d'études

Master Droit de la santé

Master Protection de la personne vulnérable

Débouchés professionnels

Juriste ; concours administratifs dans le secteur sanitaire et médico-social ; fonction publique hospitalière ; cabinets d'avocats ; établissements privés du secteur sanitaire et médico-social.

Environnement de recherche

La Licence en droit parcours « Droit et Santé » ouvre sur les masters spécialisés en droit de la santé, en droit de la responsabilité, en droit des assurances ou en droit de la personne vulnérable.

La Licence s'inscrit aussi dans les axes de recherche de l'UPEC, ainsi que dans les projets EUR actuellement en cours (EUR Santé/Vulnérabilité).

La spécialisation de l'étudiant lui permet d'envisager la réalisation d'un doctorat en droit de la santé, en droit de la responsabilité, en droit des assurances ou en droit de la personne vulnérable au sein du laboratoire Marchés, Institutions, Libertés (MIL EA 7382) de l'UFR DROIT – UPEC.

Stage / Alternance

Il est prévu un stage professionnel à l'issue du S6 de la Licence (15h – 3 ECTS)

Contrôle des connaissances

La moyenne sur l'ensemble du parcours permet l'obtention du diplôme de Licence en droit parcours « Droit et Santé ».

Les examens sont composés d'examens écrits et oraux, ainsi que de contrôles continus en TD (ED en médecine).

Pour plus d'informations, veuillez consulter les modalités de contrôle des connaissances dans les documents à télécharger.

Modalités d'admission en formation initiale

Les étudiants en S1 PACES UFR Médecine candidat doivent avoir obtenu au moins 15 ECTS ; les étudiants en S1 DROIT UFR DROIT doivent avoir obtenu leur premier semestre.

Responsables pédagogiques

Hugo-Bernard POUILLAUDE
hugo-bernard.pouillaude@u-pec.fr

Scolarité

UFR Droit
Bâtiment A, RDC
licencesante-droit@u-pec.fr

Secrétariat

licencesante-droit@u-pec.fr